

# Vire. Fermeture du collège du Val-de-Vire suspendue : les élus du Calvados réagissent



Depuis plusieurs mois, le collectif « Contre la fermeture du collège Val-de-Vire », composé d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus, s'oppose à la décision prise par le Conseil départemental. La contestation se poursuit aujourd'hui devant le tribunal administratif de Caen. Ouest-France

Le tribunal administratif de Caen a suspendu, jeudi 9 mars 2023, la décision du conseil départemental visant à fusionner les collèges de Vire Normandie (Calvados) et par conséquent à fermer l'établissement du Val-de-Vire. Au lendemain de cette annonce, plusieurs élus du Calvados ont tenu à réagir.

Après plus de six mois de mobilisation, les opposants à la fermeture du collège du Val-de-Vire ont remporté un premier bras de fer contre le conseil départemental du Calvados. Le tribunal administratif [a suspendu la décision de fusion des collèges de Vire Nor-](#)

[mandie](#) (Calvados). L'annonce est tombée, jeudi 9 mars 2023. Elle n'a pas manqué de faire réagir la classe politique.

Les élus de la majorité municipale de [Vire Normandie](#) :

« C'est une première victoire dans la lutte pour le maintien de notre collège. C'est aussi la preuve que cette décision ne s'appuie pas, [comme nous l'affirmons dès le départ](#), sur des éléments solides. Nous réaffirmons notre soutien aux parents et enseignants. Nous invitons la population à participer massivement aux portes ouvertes du collège qui auront lieu ce samedi 11 mars 2023. Nous avons voté cette semaine en commune déléguée de [Vire](#) la somme de 1 000 € pour venir en soutien à l'action du collectif. »

Arthur Delaporte, député [PS](#) du [Calvados](#) :

« Je me réjouis de la décision du tribunal administratif de suspendre en référé la délibération du conseil départemental. Bravo au collectif qui s'est engagé et mobilisé contre la fusion des deux établissements scolaires. J'invite [Jean-Léonce Dupont](#) à prendre ses responsabilités [en mettant fin à ce projet inutile.](#) »

Le groupe des élus du rassemblement de la gauche et de l'écologie au conseil départemental :

« Malgré les oppositions affichées, [Jean-Léonce Dupont](#) avait agi tel « le fait du Prince » en annonçant la fermeture du collège du Val-de-Vire. Un prince déchu hier, par le tribunal administratif de [Caen](#) qui a suspendu la décision pour vice de procédure. C'est une première étape franchie pour le « Collectif contre la fermeture du collège de Val-de-Vire » !

Le combat n'est pas terminé, mais nous saluons d'ores et déjà leur détermination à voir ce collège continuer de fonctionner dans l'intérêt des élèves, des familles et de tout un territoire.

Nous avons par le passé, et à plusieurs reprises, invité la majorité départementale à renouer avec le processus démocratique. Prendre le temps de concerter, de remettre à plat la carte scolaire pour définir et assurer une vision pérenne des collèges calvadois sur l'ensemble du territoire... Une proposition que nous formulons à nouveau pour que la démocratie renaisse. »

Garance HAMEON.